



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue le 1 février 2016 à 19 heures 30, à la salle du conseil située au 195 rue Bilodeau, à St-Fabien-de-Panet à laquelle sont présents :

Mme Suzanne	Vocal	Pro-maire
Mmes Nicole	Chevalier	Conseillère
Françoise	Brisson	Conseillère
Mrs Réal	Francoeur	Conseiller
Réjean	St-Pierre	Conseiller
Jean	Doyon	Conseiller

### Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de Suzanne Vocal, pro-maire. Madame Julie Lapointe fait fonction de secrétaire. (M. Claude Doyon, maire est absent).

**16-02-24**

### Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire, y avoir ajouté les points 6.1, 6.2 & 6.3 il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Réal Francoeur et résolu par les conseillers que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

## **MUNICIPALITE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET SÉANCE DU 1 FÉVRIER 2016 ORDRE DU JOUR**

- 1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.0 ADMINISTRATION**
  - 3.1 Correction de l'adoption du procès-verbal – Séance spéciale du 17 décembre 2015 18h35;
  - 3.2 Adoption du procès-verbal – Séance régulière du 11 janvier 2016;
  - 3.3 Suivi;
    - École intégrée Chanoine-Ferland – L'école accueille un artiste;
    - Politique de dons et commandes;
    - Parc des Appalaches – Refuge 2015;
    - MRC de Montmagny – Décret de la population 2016;
    - Parc des Appalaches – Pacte rural.
  - 3.4 Information du maire
  - 3.5 Correspondance et informations;
  - 3.6 Adoption des déboursés et comptes à payer;
  - 3.7 Budget 2016 – Société de Développement;
  - 3.8 Adjointe administrative;
  - 3.9 Vente pour non-paiement des taxes;



N° de résolution  
ou annotation

- 3.10 Appui au projet – Les Habitations Panet;
- 3.11 COMBEQ – Congrès 2016;
- 3.12 ADMQ – Congrès 2016;
- 3.13 ADMQ – Formations 2016;
- 3.14 Consultation publique 2016 + hommage;
- 3.15 Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny  
- Brunch familial;
- 3.16 École secondaire St-Paul – Demande de commande;
- 3.17 Fête des Voisins 2016;
- 3.18 Garage municipal – Fournaise électrique;
- 3.19 Centre communautaire - Peinture;
- 3.20 Centre communautaire – Couvre-plancher;
- 3.21 Centre communautaire – Éclairage;
- 3.22 Centre communautaire – Moulures;
- 3.23 Corridors actifs – Abri-soleil;
- 3.24 Garde feu municipal;
- 3.25 Campagne – Avis de recherche.

#### **4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1 Entente sur l'utilisation des équipements de désincarcération.

#### **5.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

- 5.1 Aménagement paysager – Soumission 2016.

#### **6.0 AUTRES SUJETS**

- 6.1 Facture – Roger Bolduc;
- 6.2 Facture – Électricien.

#### **7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

#### **8.0 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**16-02-25**

**Correction de l'adoption du procès verbal – Séance spéciale du 17 décembre 2015 18h35**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2015 18h45 a été adopté par la résolution #16-01-04 : (Proposé par Françoise Brisson, appuyée par Nicole Brisson);

CONSIDÉRANT QUE Mme Françoise Brisson était absente, par conséquent ne pouvais proposer l'adoption du procès-verbal;



16-02-26

N° de résolution  
ou annotation

Il est par conséquent proposé par Réjean St-Pierre, appuyé Nicole Chevalier et résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2015 18h45.

### Adoption du procès verbal – Séance régulière du 11 janvier 2016

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016 a été expédié à tous les membres du conseil, il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Réal Francoeur et résolu par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

### Suivi

#### École intégrée Chanoine-Ferland – L'école accueille un artiste

Une demande de financement dans le cadre du programme « L'école accueille un Artiste » a été déposée par l'école. Le projet « plateau mobile » de l'école a été retenu et le MEESR accorde une allocation de 17 992 \$ pendant 12 semaines et vont ainsi accueillir M. François Bourdeau, sculpteur dans les trois écoles.

#### Politique de dons et commandites

La politique de dons et commandites est maintenant accessible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet ville, politique dons et commandites.

#### Parc des Appalaches – Refuge 2015

Un montant de 5 696,00 \$ a été remis à la municipalité à titre de redistribution pour les refuges pour l'année 2015.

#### MRC de Montmagny – Décret de la population

Le décret de la population pour l'année 2016 fait état d'une population s'élevant à 961 personnes, ce qui représente une hausse de 10 personnes par rapport à l'année 2015.

Le poids relatif de la municipalité dans la MRC de Montmagny représente 4,22 %.

#### Parc des Appalaches – Pacte rural

Le projet présenté par le Parc des Appalaches au pacte rural lors du dernier CA du parc ne fera qu'une demande au volet régional.

Agrandissement du refuge le Lynx  
Mobilier du refuge Cascade Noire  
Escaliers au sentier 8  
Déviation du sentier de l'érablière suite à une coupe et passage d'un tuyau d'érablière  
Solidification du pont de la Devost

La contribution de la municipalité s'élèvera à 2 500,00 \$  
Contribution du parc : 500,00 \$  
Pacte rural régional : 12 000,00 \$  
Total du projet : 15 000,00 \$



N° de résolution  
ou annotation

### Pied de la Côte

Un état d'avancement du dossier Pied de la Côte est fait aux membres du conseil par la directrice générale.

### Informations du maire

Mme Suzanne Vocal, pro-maire fait état de travaux au centre communautaire.

### Correspondance

#### MUNICIPALITE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET CORRESPONDANCE DU MOIS SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2016

<u>EXPÉDITEUR</u>	<u>SUJET</u>
ADMQ	Mini-Scribe & Membre en direct
FQM	Communiqués (2)
Hydro-Québec	Bulletin des collectivités
MMQ	Ristourne
Assemblée nationale du Québec	Communiqué de presse
L'ABC des Hauts-Plateaux	Remerciements

16-02-27

### Adoption des déboursés et des comptes à payer

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Jean Doyon et résolu par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présenté.

### LISTE DES DÉBOURSÉS

<u>No chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
C1600011	GROUPE DYNACO	242.99 \$
C1600012	DOYON ET FRÈRES INC.	161.02 \$
C1600013	JACQUES CARON ENR.	509.20 \$
C1600014	MAXXAM ANALYTICS INC.	241.45 \$
C1600015	BUREAUTIQUE COTE SUD ENR.	626.85 \$
C1600016	LEMIEUX NOLET COMPTABLES AGRÉES	2 673.17 \$
C1600017	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	44.45 \$
C1600018	DÉPANNEUR DU PIED DE LA COTE	624.26 \$
C1600019	PLASTIQUE BLAIS LTÉE	25.29 \$
C1600020	ÉRIC DUBÉ	455.30 \$
C1600021	CANADA POST CORPORATION	74.23 \$
C1600022	DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS G.P. INC.	78.13 \$
C1600023	DUVAL ÉLECTRIQUE ENR.	237.79 \$
C1600024	VILLE DE MONTMAGNY	979.03 \$
C1600025	CARRIÈRE PANET	166.48 \$
C1600026	PAQUET ET FILS LIMITÉE	482.44 \$
C1600027	9276-4992 QUÉBEC INC.	287.44 \$
C1600028	MDM PUBLICITÉ	193.74 \$
C1600029	JOURNAL L'OIE BLANCHE	128.54 \$



N° de résolution  
ou annotation

<u>No chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
L1600001	CRÉDIT BAIL – RCAP	858.80 \$
L1600002	INTERFAS INC. – EN FIDUCIE	904.03 \$
L1600003	SOGETEL INC.	52.19 \$
L1600004	SOGETEL INC.	183.39 \$
L1600005	SOGETEL INC.	63.32 \$
L1600006	SOGETEL INC.	57.62 \$
L1600007	SOGETEL INC.	57.62 \$
L1600008	SOGETEL INC.	57.62 \$
L1600009	SOGETEL INC.	103.73 \$
L1600010	SOGETEL INC.	51.87 \$
L1600011	BELL MOBILITÉ INC.	76.24 \$
M1600001	9140-3683 QUÉBEC INC.	27 668.96 \$
M1600002	RAYMOND LACHANCE	2 418.00 \$
M1600003	LES HABITATIONS PANET INC.	4 000.00 \$
M1600004	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	30.00 \$
M1600005	FRÉDÉRIC FORTIER	135.00 \$
M1600006	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1600007	LINDA POULIN	246.16 \$
M1600008	NANCY MONTMINY	109.20 \$
M1600009	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	4 185.09 \$
M1600010	CANADA POST CORPORATION	527.74 \$
M1600030	MUNICIPALITÉ ST-FABIEN- BUDGET AÎNÉS	5 555.00 \$
M1600031	COMITÉ D'ORGANISATION DES LOISIRS DE PANET	5 555.00 \$
M1600032	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	2 020.00 \$
M1600033	A.D.M.Q.	790.69 \$
M1600034	GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.	494.39 \$
M1600035	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	30.00 \$
M1600036	FRÉDÉRIC FORTIER	30.00 \$
M1600037	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1600038	LINDA POULIN	246.16 \$
M1600039	THERRIEN BRUNO	98.40 \$
M1600040	ANDRÉ RODRIGUE	75.00 \$
M1600041	JEAN-GUY BLAIS	360.00 \$
M1600042	BILLY MIOUSSE	605.22 \$
M1600043	CASA DECOR	747.34 \$
M1600044	CANADA POST CORPORATION	20.70 \$
M1600045	JULIE LAPOINTE	62.75 \$
M1600046	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	30.00 \$
M1600047	FRÉDÉRIC FORTIER	295.62 \$
M1600048	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1600049	LINDA POULIN	246.16 \$
M1600050	SERVICE INCENDIE	1 116.00 \$
M1600051	MARIO ROBITAILLE	8.61 \$
M1600052	MARC NICOLAS	8.61 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>68 534.03 \$</b>

### LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en janvier 2016 pour un montant total de 7 610.88 \$.

### LISTE DES COMPTES À PAYER

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
GROUPE DYNACO	LUMINAIRE, GRATTOIR, MOULURE	1 214.18 \$
DOYON ET FRÈRES INC.	BON ACHAT, EAU CRÈME, LIQUIDE VAISSELLE	41.32 \$
JACQUES CARON ENR.	SACS POUBELLES, ASSIÈTES, BOLS À SOUPE	1 298.14 \$
BUREAUTIQUE COTE SUD ENR.	PAPIER, CARTE AFFAIRE, POST IT	464.64 \$



N° de résolution  
ou annotation

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS RÉSEAU BIBIO CAPITALE NATIONALE	TRANSPORT DICOM	21.70 \$
L.P TANGUAY LTÉE EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	COTISATION 2016	4 452.78 \$
CANADA POST CORPORATION DUVAL ÉLECTRIQUE ENR.	CONTENANT VIDE INSPECTION SYSTÈME HOTTE SALLE PATINOIRE, OFFRE D'EMPLOI RÉPARER	-372.49 \$ 137.98 \$
VILLE DE MONTMAGNY LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER INC. LAPOINTE SÉBASTIEN	LUMIÈRES DE RUE POMPIER I SURVEILLANCE BRONZE DÉNEIGEMENT BACS CAFÉ RANDONNEUR	148.18 \$ 936.69 \$
MAXI MÉTAL (1983) INC. PAQUET ET FILS LIMITÉE	TEST DE POMPES MAZOUT – MAISON TOURISTIQUE MAZOUT – GARAGE MUNICIPAL COURROIE	425.00 \$ 386.32 \$ 300.00 \$
PIÈCES D'AUTO G.G.M. (LAC-ETCHEMIN) GESTIONNAIRE DU SERVICE DE LOISIR GARAGE LÉANDRE LACROIX CASA DÉCOR	CONTRIBUTION SERVICE LOISIRS CÂBLE	724.36 \$ 785.72 \$
JOURNAL L'OIE BLANCHE	VISITE SUR PLACE + PLAN, RECHERCHE SPEC LUMINAIRE OFFRE D'EMPLOI	182.74 \$ 500.00 \$ 13.74 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>218.45 \$</b> <b>12 402.58 \$</b>

#### Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, Julie Lapointe, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visés pour les comptes mentionnés plus haut. (Règlement # 297-2007)

  
Julie Lapointe, secrétaire-trésorière

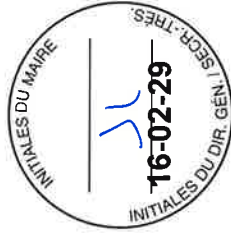
**Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de janvier 2016 est déposé au conseil municipal.**

**La liste des taxes à recevoir au 31 janvier 2016 est déposée au conseil municipal.**

16-02-28

Société de Développement

Il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers d'accorder une enveloppe budgétaire d'un montant de 3 000.00 \$ à titre de budget fonctionnement à la Société de Développement de St-Fabien pour l'année financière 2016.



N° de résolution  
ou annotation

16-02-30

### Adjointe administrative

Il est proposé par Françoise Brisson appuyée par Réal Francoeur et résolu par les conseillers :

- d'engager à titre d'adjointe administrative Mme Nancy Blanchard à raison de 3 jours/semaine au taux horaire de 15,00 \$ + échelle salariale applicable (1,5% pendant 8 ans) (résolution # 11-02-35).

La formation sera donnée à l'interne par l'employeur.

### Vente pour non-paiement des taxes

CONSIDÉRANT que le secrétaire trésorier et directeur général a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions de 1022 et suivants du code municipal;

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR FRANÇOISE BRISSON  
APPUYÉE PAR RÉJEAN ST-PIERRE  
ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des taxes impayées.

D'ORDONNER la vente pour taxes des immeubles sur lesquels des taxes impayées n'ont pas été payées en tout ou en partie sur les immeubles suivants :

(indiquer no. matricule, lot et adresse de l'immeuble).

~~3067 40 1243~~ 18-P, Rang 7 Canton Rolette  
Immeuble : 120, Rang Ste-Marie

~~2665 85 3705~~ 31-P, Rang 7 Canton Rolette  
~~32-A, Rang 7 Canton Rolette~~  
~~32-B-P, Rang 7 Canton Rolette~~  
~~32-C, Rang 7 Canton Rolette~~  
~~32-D, Rang 7 Canton Rolette~~  
~~32-E, Rang 7 Canton Rolette~~

Immeuble : 246, Rang St-Jean-Bréboeuf *payé 2016.02.124*

~~2070 06 0503~~ 12-2, Rang 5 Canton Rolette  
Immeuble : 88, Route 283 payé 2016/02/04

~~3263 53 7481~~ 22-P, Rang 3 Canton Panet  
Immeuble : Rang St-Isidore (chèques post-datés en main) *payé 2016/03/06*

~~3265 90 7995~~ 15-P, Rang 2 Canton Panet  
~~16-P, Rang 2 Canton Panet~~  
~~17-P, Rang 2 Canton Panet~~  
Immeuble : 57, Rang St-Isidore payé 2016/02/09

~~3466 99 1646~~ 6-P, Rang 2 Canton Panet  
Immeuble : 45, Rang St-Jean-Baptiste *payé 2016.03.04*



N° de résolution  
ou annotation

~~3170-46-8650-6-2-P, Rang 6 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~Sixième Rang~~ payé 2016/02/22

~~3170-47-2215-6-4, Rang 6 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~57-E, Sixième Rang~~ payé 2016/02/22

3163 54 5543 25-P, Rang 3 Canton Panet  
Immeuble : 146, Rang St-Isidore

~~3370-07-8140-1-P, Rang 7 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~Rue Principale Est~~ payé 2016/02/09

~~2770-47-8279-16-P, Rang 5 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~78, Route 283~~ payé 2016/02/04

3168 62 3558 11-P, Rang 7 Canton Rolette  
12-P, Rang 7 Canton Rolette  
Immeuble : 22, Rue Principale Ouest

~~3269-72-2243-6-P, Rang 1 Canton Panet~~  
Immeuble : ~~168, Rue Principale Est~~ payé 2016/03/02

~~3773-05-3578-18-P, Rang 8 Canton Talon~~  
Immeuble : ~~370, Rue Principale Est~~ payé 2016/03/11

2965 18 2445 25-P, Rang 7 Canton Rolette  
Immeuble : 180, Rang Ste-Marie

~~3163-76-1023-24-P, Rang 3 Canton Panet~~  
Immeuble : ~~136, Rang St-Isidore~~ payé 2016/03/04

~~3168-84-0795-10-P, Rang 7 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~193, Rue Boutin~~ payé 2016/02/17

~~3168-95-9489-10-P, Rang 7 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~37, Rue Principale Est~~ payé 2016/03/03

~~2970-15-2754-12-P, Rang 5 Canton Rolette~~  
Immeuble : ~~Route 283~~ payé 2016/02/11

DE DEMANDER au secrétaire-trésorier et directeur général de transmettre la présente résolution à la MRC de Montmagny afin que celle-ci procède, jeudi le 9 juin 2016, à la vente par enchère publiques des immeubles mentionnés ci-haut.

DE MANDATER la directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, Mme Julie Lapointe et/ou Mme Nicole Chevalier, conseillerère à enchérir et acquérir ces immeubles au montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus montant suffisant pour





N° de résolution  
ou annotation

satisfaisante à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales. (1038 C.M.)

### **Appui au projet – Les Habitations Panet**

Considérant le projet présenté par Les Habitations Panet c'est-à-dire la construction de vingt logements dont dix logements pour personne seule et dix logements pour famille;

Considérant que le taux d'occupation des logements à St-Fabien-de-Panet est inexistant et que les besoins en logement sont criants;

Considérant que la MRC de Montmagny a adopté la cible 15/30, cible qui vise à augmenter la population de la MRC de Montmagny à 30 000 personnes durant les 15 prochaines années;

Considérant que la municipalité de St-Fabien-de-Panet est une municipalité très prisée par les nouveaux arrivants en raison des nombreux services de proximité qui s'y trouvent;

Considérant qu'une des actions, du plan d'actions de la grande consultation publique « St-Fabien 2020 », est de poursuivre le développement domiciliaire toute catégorie c'est-à-dire personne seule, aîné et famille;

Il est unanimement résolu par les conseillers

- d'appuyer le projet déposé par Les Habitations Panet inc;
- de s'engager à fournir gratuitement le terrain nécessaire à la construction du projet;
- de s'engager à donner accès au terrain, aux services municipaux (eau et égouts) incluant le ou les branchements requis;
- de s'engager financièrement au projet par une contribution monétaire s'élevant à 100 000,00 \$ ainsi qu'un montant équivalent à une « exemption » de taxes foncières pour une période de quinze ans;

**16-02-32**

### **COMBEQ – Congrès 2016**

Il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Françoise Brisson et résolu par les conseillers d'inscrire l'inspecteur municipal au congrès de la COMBEQ, congrès qui se tiendra les 28, 29 et 30 avril prochain à l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup au coût de 795,00 \$ (montant avant taxes). Les dépenses relatives à la conjointe sont autorisées par le conseil municipal.

**16-02-33**

### **ADMQ – Congrès 2016**

Il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers d'inscrire la directrice générale au congrès de l'ADMQ, congrès qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin prochain au Centre des congrès de Québec au coût de 503,00 \$ (montant avant taxes).

**16-02-34**

### **ADMQ – Formations 2016**

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Nicole Chevalier et résolu par les conseillers d'autoriser l'inscription de la directrice générale aux formations suivantes :

Formation en ligne

- La préparation et la rédaction des appels d'offres;



N° de résolution  
ou annotation

- L'adjudication de contrats municipaux : fondements, obligations et contrôles.

Activités de perfectionnement en salle

- L'ABC du guide de l'employeur (Lac-Etchemin le 20 septembre prochain au coût de 295,00 \$);
- La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils (Lac-Etchemin le 7 avril au coût de 295,00 \$);
- 2 cours dans une journée – Les regroupements bénévoles gravitant autour de la municipalité : quelles sont les règles du jeu? (cours de 3h) & L'abécédaire des approbations et autorisations ministérielles en matière de finances municipales (cours de 3h) (Lac-Etchemin le 3 mai au coût de 295,00 \$).

**16-02-35**

**Consultation publique 2016 + Hommage**

Il est proposé par Réal Francoeur, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de réserver la date du 30 avril prochain pour le suivi de la grande consultation publique « St-Fabien 2020 » + hommage à un ou des bénévoles.

Il est aussi résolu par la présente résolution de défrayer les frais relatifs à la présente consultation.

**16-02-36**

**Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny – Brunch familial**

Il est proposé par Réjean St-Pierre, appuyé par Nicole Chevalier et résolu par les conseillers de procéder à l'achat de deux cartes pour le brunch de la St-Valentin du Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny, brunch qui se tiendra le 14 février prochain de 10h00 à 12h30 à St-Apolline, au coût de 12,50 \$ chacune. M. Réal Francoeur et son épouse représenteront la municipalité.

**16-02-37**

**École secondaire St-Paul – Demande de commandite**

Il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de réserver une publicité dans l'album des finissants d'un format carte d'affaire au coût de 45,00 \$.

**Fête des Voisins 2016**

Mme Suzanne Vocal et M. Réjean St-Pierre travailleront à préparer une fête des voisins. Le matériel publicitaire sera commandé. Dossier à suivre...

**16-02-38**

**Garage municipal – Fournaise électrique**

Il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Jean Doyon et résolu par les conseillers de procéder à l'achat d'une fournaise électrique pour le garage municipal en remplacement de la fournaise à l'huile défectueuse (qui contient aussi de l'amiante) au coût de 2 200,00 \$ (montant avant taxes) auprès de Plomberie M.S Jacques Inc.

**16-02-39**

**Centre communautaire - Peinture**

Considérant les deux propositions retenues pour la peinture du centre communautaire :

- Peinture et joints Christian Bélanger inc. 8 750,00 \$ (sans taxes, peinture incluses);
- Boisvert Entrepreneur Peintre inc. ± 12 000,00 \$ (montant avant taxes);



N° de résolution  
ou annotation

Il est par conséquent proposé par Françoise Brisson, appuyée par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers de retenir les services de Peinture et joints Christian Bélanger inc. :

- pour la peinture de centre communautaire et les retouches nécessaires au plâtre (avant de peindre), travaux qui seront fait à l'heure au coût de 65,00 \$ de l'heure. Le nombre d'heures requis pour effectuer les travaux de plâtre ne sont pas estimable.

**16-02-40**

**Centre communautaire – Couvre-plancher**

Considérant que des demandes de soumission ont été faites conformément aux exigences du code municipal auprès de cinq fournisseurs;

Considérant le résultat des soumissions reçues (montant incluant les taxes) :

- Tapis Montmagny :	25 454,55 \$
- Pose Etchemin	23 076,31 \$
- Prodécor SV	26 910,11 \$
- Casa Décor	Aucune soumission reçue
- Atelier de Décor Mercier	Aucune soumission reçue

Considérant que la soumission de Pose Etchemin est conforme en tout point aux exigences du devis;

Il est par conséquent proposé par Jean Doyon, appuyé par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme c'est-à-dire Pose Etchemin au coût de 23 076,31 \$ (montant incluant les taxes).

**16-02-41**

**Centre communautaire - Éclairage**

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Jean Doyon et résolu par les conseillers d'autoriser Mme Suzanne Vocal, pro-maire et Frédéric Fortier, inspecteur municipal à prendre les dispositions nécessaires pour l'éclairage du centre communautaire et d'autoriser au besoin M. Éric Bolduc à procéder à l'achat des trois projecteurs de scène.

**16-02-42**

**Centre communautaire - Moulures**

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers de faire les coupures nécessaires dans les moulures pour le projet de réfection du centre communautaire en fonction du budget disponible.

Une rencontre entre les divers intervenants (contracteur, peintre, pro-maire, direction et employé municipal) est à prévoir dans le courant de la semaine pour prendre les décisions finales.

**16-02-43**

**Corridors actifs – Abri-soleil**

Considérant que des demandes de soumission ont été faites conformément aux exigences du code municipal auprès de deux fournisseurs;

Considérant le résultat des soumissions reçues (montant incluant les taxes) :

- Tessier Récréo-Parc	7 130,75 \$
- Techsport inc.	10 545,51 \$



N° de résolution  
ou annotation

Considérant que la soumission de Tessier Récréo-Parc propose un produit comparable ou équivalent à celui demandé au devis et que celui-ci est jugé conforme aux attentes du conseil municipal;

Considérant que la soumission de Tessier Récréo-Parc est conforme en tout point aux exigences du devis;

Il est par conséquent proposé unanimement par tous les membres du conseil d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme c'est-à-dire Tessier Récré-Parc au coût de 7 130,75\$ (montant incluant les taxes).

#### **Garde-feu municipal**

M. Simon Grégoire nous informe qu'il quitte ses fonctions de garde feu municipal. M. Grégoire effectue ce travail bénévolement pour le compte de la municipalité depuis 1991, c'est-à-dire 25 ans.

Le conseil municipal souhaite remercier M. Grégoire pour ses précieux services et se met à la recherche d'une personne qui aurait de l'intérêt pour le dossier.

**16-02-44**

#### **Campagne – Avis de recherche**

Il est unanimement proposé par les conseillers d'engager une étudiante universitaire, Mme Janny Mathieu pour travailler à la campagne avis de recherche du plan de communication Phase I à raison de 14 heures/semaine au taux horaire de 11,00 \$.

Les dossiers qui lui seront confiés :

- Campagne avis de recherche (en collaboration avec le Comité des Ambassadeurs);
- Le répertoire de commerces et services
- Sondage divers (feu artifices etc...)
- Journée familiale en fin août.

La période de l'emploi prévue : de la mi-mai à la fin de juin (juste avant le début du terrain de jeux).

**16-02-45**

#### **Entente sur l'utilisation des équipements de désincarcération**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières et les Municipalités de Lac-Frontière, de Sainte-Lucie-de-Beuregard et de Saint-Fabien-de-Panet désirent se prévaloir des articles 14.3 et 14.4 du Code municipal dans le but d'avoir en commun un service de désincarcération, selon les modalités et conditions prévues à une entente à intervenir entre les parties;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette entente intermunicipale, les parties désirent que soit délégué à la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières le mandat visant la fourniture du service de désincarcération au bénéfice des Municipalités à l'entente;

ATTENDU QUE copie de ladite entente à intervenir entre les parties a été remise à chacune des Municipalités concernées;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST UNANIMEMENT PROPOSÉ PAR LES CONSEILLERS**

que les parties à l'entente conviennent de ce qui suit :

1. **PRÉAMBULE**



N° de résolution  
ou annotation

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution du Conseil.

2. **OBJET DE LA DÉLÉGATION**

Les Municipalités délèguent à la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières le pouvoir de dispenser le service de désincarcération sur leur territoire respectif.

3. **CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE**

Aux fins de l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par l'entente, la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières doit respecter ce qui suit :

a) Un projet d'entente sera acheminé aux Municipalités à l'entente, 10 jours avant la tenue de leur assemblée régulière de février 2016;

b) Les Municipalités feront part de leur avis quant au projet d'entente soumis. Si le projet d'entente n'est pas accepté par la présente résolution de la ou des Municipalités concernées dans un délai de 20 jours de sa transmission, la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières s'engage à tenir une rencontre ayant pour objet de s'entretenir sur le sujet.

4. **SIGNATAIRES**

Le Pro-Maire, Madame Suzanne Vocal et la Directrice générale également Secrétaire-trésorière, Madame Julie Lapointe, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de délégation de pouvoir à la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières en matière de fourniture du service de désincarcération.

5. **AUTORISATION**

La transmission de la présente résolution à la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières sera considérée par celle-ci comme une acceptation de l'entente proposée, considérée ici comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

16-02-46

**Aménagement paysager – Soumission 2016**

Il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de confirmer la commande des fleurs pour la saison 2016 auprès de la compagnie Les Serres du Canton inc. conformément à la proposition reçue s'élevant à 3 937,44 \$ (montant avant taxes).

16-02-47

**Facture – Roger Bolduc**

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Réjean St-Pierre et résolu par les conseillers d'autoriser le paiement d'une facture de la compagnie Jean-Paul & Roger Bolduc inc., facture s'élevant à 15 709,20 \$ (montant incluant les taxes) pour les travaux de réfection de la scène au centre communautaire

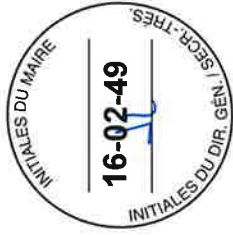
16-02-48

**Facture - Électricien**

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Jean Doyon et résolu par les conseillers d'autoriser le paiement d'une facture de la compagnie Daniel L'Heureux inc., facture s'élevant à 2 636,27 \$ (montant incluant les taxes) pour les travaux électriques nécessaires suite à la réfection de la scène au centre communautaire.

**Période de questions des contribuables**

Début	20h03
Fin	20h06



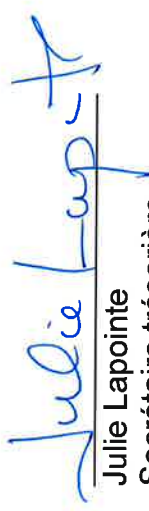
Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de lever la séance à 20h07.

En signant le présent procès verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès verbal.

N° de résolution  
ou annotation

\_\_\_\_\_  
Suzanne Vocal  
Pro-maire

  
Julie Lapointe  
Secrétaire trésorière